

Questions orales

Mlle MacDonald: Le député peut les appeler des jaunes. Pour moi, ce sont des chômeurs qui se réjouissent d'avoir eu l'occasion . . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: À l'ordre. À l'ordre, s'il vous plaît. Les députés du Nouveau parti démocratique vont certainement permettre à la ministre de répondre à une question posée par leur collègue. À l'ordre, s'il vous plaît. La ministre peut terminer sa réponse.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: À l'ordre. À l'ordre, je vous prie. Si les députés posent des questions, la moindre des politesses veut qu'on écoute les réponses. À l'ordre.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, le député peut traiter les chômeurs de jaunes s'il le désire. Moi je ne le fais pas.

M. Benjamin: Ils sont prêts à tout.

Mlle MacDonald: Ces personnes font partie d'un groupe qui acquiert une expérience pratique et une formation dans un établissement.

Des voix: Oh, oh!

Mlle MacDonald: Le député veut les expulser de ce cours. Je ne pense pas qu'on devrait traiter les chômeurs de cette manière.

Des voix: Bravo!

* * *

LES CATASTROPHES**L'ÉCRASEMENT D'UN AVION D'AIR INDIA—LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE**

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et concerne l'écrasement de l'appareil d'Air India il y a un peu plus d'un an. Le solliciteur général va-t-il confirmer que quelques jours à peine après l'accident les autorités canadiennes savaient que c'était là l'oeuvre de terroristes et qu'elles étaient à la recherche de suspects, et que ces suspects ne sont plus au Canada aujourd'hui?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Non, monsieur le Président. Ce que je peux dire, c'est qu'une enquête policière est en cours à l'heure actuelle et qu'il ne convient pas de parler ici davantage de cette affaire.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, le solliciteur général peut-il expliquer pourquoi il a fallu tant de temps pour porter des accusations? Peut-il aussi nous dire pourquoi le Canada ne mène pas sa propre enquête judiciaire dans la tragédie de l'appareil d'Air India afin de scruter

le rôle qu'ont joué le Service du renseignement de sécurité, la GRC et le ministère des Affaires extérieures?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je m'excuse mais je n'ai pas entendu la dernière partie de la question. Je crois que la première partie avait trait au retard mis à porter des accusations, il faut des preuves satisfaisantes pour un tribunal. L'enquête policière est en cours à l'heure actuelle.

En ce qui concerne l'opportunité de mener chez nous une enquête judiciaire ou autre, comme celle qui est menée en Inde, le député voudra peut-être poser la question à un autre ministre qui soit compétent en la matière, le vice-premier ministre, par exemple. En tant que solliciteur général, je m'occupe de la GRC et du SCRS et ceux-ci sont à faire leur travail.

* * *

LA SANTÉ**LE SIDA—LA PROPAGATION DE LA MALADIE**

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Selon les nouvelles provenant du Congrès international sur le SIDA on estime que la maladie se propage à un rythme alarmant sans qu'on puisse espérer y trouver un remède avant plusieurs années encore. Le ministre partage-t-il le point de vue des membres du congrès selon lesquels la prévention est plus importante que jamais?

Le ministre nous dira-t-il également s'il est disposé à fournir une aide supplémentaire aux organismes locaux qui se sont révélés les plus efficaces pour informer, conseiller et aider les victimes du SIDA.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, non seulement sommes-nous d'accord au Canada, et le ministère de la Santé et du Bien-être en particulier, avec la majorité des données qui nous parviennent du congrès de Paris, mais des membres de mon ministère y prennent part activement. Pour ce qui est des progrès de la maladie, de notre point de vue nous sommes d'accord d'une façon générale avec ce qui a été dit.

En second lieu, je dirai au député qu'au moment où a pris fin le premier plan triennal à la fin de mars 1986, le gouvernement a adopté un nouveau plan quinquennal doté de crédits sensiblement accrus, lesquels s'élèveront à 39 millions de dollars dont une partie sera versée à des organismes locaux.

LE FINANCEMENT DU COMITÉ DE TORONTO

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre. Le ministre sait bien que les montants prévus jusqu'ici sont très nettement insuffisants.